



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES

111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021

Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778

E-mail: malionu@aol.com

Website: www.un.int/mali

---



## FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES

**Discours de l'Honorable Moussa  
TIMBINE, Premier Vice-président de  
l'Assemblée nationale**

**Vérifier à l'audition**

111 EAST 69<sup>TH</sup> STREET,  
NEW YORK, N.Y.  
10021

**New York, le 18 juillet 2017**

**Monsieur le Président,**

Je voudrais, tout d'abord, vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour la manière remarquable avec laquelle vous conduisez les travaux du Forum politique de haut niveau.

La délégation du Mali se réjouit du choix du thème de la session 2017 du forum politique de haut niveau.

Cette thématique est aussi pertinente que d'actualité pour mon pays, qui traverse depuis 2012 une crise multiforme, dont l'une des causes profondes reste liée aux questions de pauvreté et de développement.

Ces problématiques demeurent au cœur de l'action des autorités maliennes.

En effet, conscient qu'il n'y a point de paix et de stabilité durables sans développement et sans perspective d'avenir pour les populations, particulièrement les jeunes et les femmes, le Gouvernement du Mali a entrepris des actions, visant à parvenir à l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

Il s'emploie également de façon active, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, à mettre en œuvre des projets et programmes de développement à impact rapide dans les localités les plus vulnérables du pays. Il est aussi très actif dans le domaine de la fourniture des services sociaux de base et de la création d'activités

génératrices de revenu pour les populations, et en particulier les réfugiés et les déplacés internes de retour dans leur localité d'origine.

Ces programmes sont importants pour la stabilité durable du Mali. C'est pourquoi, j'invite les pays amis et organisations internationales partenaires qui ont fait des annonces de contribution, lors des conférences pour la paix et le développement du Mali, d'honorer leurs engagements, en vue de contribuer à la mise en œuvre diligente et effective de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger.

De même, le Gouvernement a élaboré le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) pour la période 2016-2018. Ce cadre constitue à moyen terme l'unique référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel.

L'objectif du CREDD est de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les ODD à l'horizon 2030.

Il faut noter que l'opérationnalisation du CREDD se fait à travers un plan d'actions prioritaires, assorti d'un cadre de mesure de performance bâti sur des indicateurs pertinents et un dispositif de suivi-évaluation souple et participatif.

Participe également de cette dynamique, le « Programme de Filets Sociaux « Jigisemejiri » (Arbre de l'espoir), qui a pour objectif de mettre en place des transferts monétaires ciblés aux ménages pauvres et souffrants d'insécurité alimentaire au Mali.

Ce Programme Jigisemejiri bénéficie de l'appui de la Banque mondiale, sous forme de «Projet d'Urgence de Filets Sociaux », pour un montant de **71,2 millions de dollars US** (soit environ **35 milliards de francs CFA**). Le nombre de bénéficiaires était **60 715 ménages** au 30 septembre 2016. Nous ambitionnons de couvrir 91 458 ménages à l'échéance du 31 Décembre 2019.

### **Monsieur le Président,**

Le Mali demeure convaincu que l'éradication de la pauvreté et la promotion de la prospérité passent nécessairement par la promotion de l'égalité entre les sexes. C'est fort de ce postulat que l'Assemblée nationale du Mali a adopté, en novembre 2015, la loi sur la promotion du genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives. Toute chose qui a permis avec 8% de femmes conseillères en 2009 de se retrouver avec 27,5% de femmes élues en 2016.

S'y ajoutent d'autres mesures non moins importantes, notamment:

1. l'adoption du Plan national d'action pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité ;

2. la lutte sans merci contre la violence faite aux femmes, y compris la pratique de la mutilation génitale féminine et le mariage précoce des filles ;

3. l'autonomisation des femmes rurales.

**Monsieur le Président,**

Pour conclure, je voudrais réitérer l'engagement du Gouvernement du Mali à ne ménager aucun effort pour continuer à lutter contre la pauvreté, en vue d'atteindre les Objectifs du développement durable à l'horizon 2030.

Je vous remercie de votre aimable attention.